



COMMUNE DE KIISCHPELT

VACANCE DE POSTE

L'Administration communale de Kiischpelt

se propose d'engager pour les besoins du service technique de la commune, avec un degré d'occupation de 100% et sous contrat à durée indéterminée un

EMPLOYÉ COMMUNAL (m/f/x)

L'intéressé sera engagé sous le statut de l'employé communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique.

Missions: (liste non-exhaustive)

- encadrement et coordination de l'équipe du service technique
- gestion des autorisations de bâtir (conseil, préparation, élaboration et suivi)
- suivi et surveillance des chantiers
- traitement de toutes sortes de dossiers concernant le service technique, y compris travaux administratifs et correspondance

Cette énumération des tâches n'est pas exhaustive et pourra être adaptée à tout moment suivant les besoins du service.

Profil recherché:

- ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- détenteur du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques ou du diplôme luxembourgeois de technicien dans un des métiers du bâtiment, respectivement d'un diplôme étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale
- détenteur du permis de conduire de la catégorie B
- connaissance des 3 langues administratives (LU,DE,FR), l'anglais étant un avantage
- maîtrise des outils informatiques courants et de bonnes capacités rédactionnelles
- sens de l'organisation et de la responsabilité, fiabilité, discrétion et flexibilité
- esprit d'équipe et capacités de leadership
- expérience professionnelle d'au moins cinq ans

Le fait de disposer d'une expérience dans le domaine de l'aménagement communal ou de la construction sera considéré comme atout.

Le dossier de candidature doit contenir:

- une lettre de motivation
- Une notice biographique avec photo récente
- Un extrait récent de l'acte de naissance
- Une copie de la carte d'identité ou du passeport
- Une copie des diplômes d'études
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins de deux mois
- Un certificat d'affiliation récent datant de moins deux mois

Les dossiers de candidature sont à adresser au collège échevinal de la commune de Kiischpelt (7, op der Gare / L-9776 Wilwerwiltz) **jusqu'au 30 septembre 2022**. La commune se réserve le droit de ne pas prendre en considération les dossiers de candidature incomplets.

Le collège des bourgmestre et échevins,

Yves Kaiser, Antoinette Lutgen-Lentz, Philippe L'Ortye